



# Les expulsés d'Algérie réclament justice

© Ph.AFP

**L'Association de Défense des Marocains victimes des expulsions d'Algérie réclame une commission internationale d'enquête sur les 45.000 familles marocaines expulsées d'Algérie en 1976.**

«**N**ous avons quitté la maison avec nos robes de nuit. Même pas le temps de nous couvrir. Dans la précipitation, ma mère a oublié son dentier; posé dans un bol à son chevet...» Khamesa bent Said, 62 ans, se rappelle de son expulsion d'Algérie comme si c'était hier. Trente-deux ans se sont écoulés, mais le souvenir est toujours vivace dans sa mémoire. Difficile d'oublier. C'était le jour de l'Aïd El Kbir, fête religieuse sacrée. Précisément le 18 décembre 1975. Ce jour-là, sur ordre de Houari Boumediene, les forces de l'ordre algériennes sont allés à la chasse aux Marocains. Une décision prise en réaction à la Marche verte, organisée le 6 novembre 1975 par le Maroc pour réintégrer les provinces du sud à son territoire.

Celui qui a renversé Ahmed Ben Bella en 1965 pour accéder au pouvoir a voulu punir le Maroc en expulsant ses ressortissants, résidant en toute légalité sur

le territoire algérien. Ils étaient des milliers à payer le prix de cette sentence inhumaine prononcée par un despotique arrogant. Plusieurs témoignages recueillis font état de conditions d'expulsions déplorables. Sans préavis, les Marocains sont sommés de quitter l'Algérie en laissant derrière eux famille, amis et biens.

Khamesa bent Said en pleure encore. «*Cinq agents en uniforme frappent à la porte. Mon mari, algérien, leur ouvre la porte. Ils lui demandent d'appeler sa femme. Sans attendre sa réponse, ils l'écartent avec force et commencent à fouiller les trois pièces de la maison. Ma mère, que Dieu aie son âme, est venue à Oran pour passer les fêtes avec nous. J'étais sa benjamine et sa préférée. Sans dire un mot, ils nous prennent, toutes les deux par le bras, et nous embarquent. J'entends encore les hurlements de mon enfant âgé de deux ans... Je n'ai cessé de les supplier pour qu'ils m'expliquent la raison de cette ir-*

*ruption. Ils se contentent de me rire au nez. Comme je n'arrête pas de pleurer et de crier, ils me menacent de jeter ma mère par-dessus le véhicule si je ne me tais pas. Je me suis exécutée sans broncher. Je les sens capable de passer à l'acte...»*

Khamesa et les autres milliers de Marocains, installés à Oran, Tlemcen, Constantine, Alger, Annaba sont conduits dans des postes de police, avant d'être placés en détention pendant plusieurs jours sans nourriture et sans droit de visite. Par la suite, ils sont placés dans des autocars et reconduits aux frontières maroco-algériennes. «*Aux postes des frontières, les démarches administratives sont très lentes. Nous sommes obligés de rester dans les rangs. En ce mois de décembre, le froid est glacial dans la région de l'Oriental. Ma mère et moi, nous sommes habillées légèrement. Les hommes, des déportés aussi, ont allumé des feux spontanément pour se réchauffer. Une famille nous a*

*offert une couverture. Le Croissant Rouge Marocain distribue du pain et du lait. Mais, l'humiliation dont nous sommes victimes leur donne un goût amer. Après une nuit d'attente, nous sommes, enfin, autorisées à entrer en territoire marocain. »*

Khamessa a rejoint la maison de ses parents au quartier "village toba", à Oujda. Son fils, Tayeb, elle ne l'a revu que deux années plus tard. Un contrebandier l'a fait entrer clandestinement au Maroc, où il a grandi sous la protection de son oncle maternel. Les autres déportés qui n'avaient pas où logeaient, le gouvernement marocain les a casés sous des tentes de fortune installées dans les cours des écoles et des lycées ou dans des places publiques de Oujda, ville frontalière.

**Si Houari Boumediene est mort, Abdelaziz Bouteflika, à l'époque ministre des Affaires étrangères, est là pour rendre des comptes.**

re, en attendant de leur trouver des solutions. Des enfants sans leurs parents sont livrés à eux-mêmes, des femmes sans mari doivent faire, désormais, face à la vie seules, des hommes sans leur famille pensent, déjà, à comment rejoindre les leurs. Personne ne reste indifférent face à tant de drames humains. Certains, hier patrons à Alger, se retrouvent au chômage. Des commerçants dépossédés de leurs biens cherchent du travail. Des propriétaires de biens immobiliers sont à la rue.

Les expulsés n'ont eu comme bagage que les vêtements qu'ils portaient le jour de leur arrestation. Leur intégration se fait tant bien que mal. Chacun cherche à se faire une place, non sans difficulté. Les autorités marocaines redoublent d'efforts pour les reloger et leur offrir

un travail décent. Mais, difficile de répondre aux attentes des milliers de famille. Des marocains nés en Algérie française, bénéficiant de l'ordonnance de 1944 qui leur donne droit à la nationalité française, ont préféré émigrer en Europe.

L'opération de déportation massive des expulsés de 1976 n'est pas la première perpétrée par les autorités algériennes. Il y en a eu d'autres semblables au cours des années 1963, 1965, 1967 et 1968. Pendant longtemps, cette page noire de l'histoire contemporaine du Maghreb est restée fermée.

Si elle est aujourd'hui ouverte, c'est par-

à Rabat, réclame des excuses officielles de l'Etat algérien, l'ouverture d'une enquête par les autorités marocaines sur ce refoulement injuste et la restitution des biens des familles et leur dédommagement.

Miloud Chaouch compte également engager des poursuites judiciaires contre l'Etat Algérien devant le tribunal pénal international (TPI) et devant une juridiction qui relève de l'Union européenne. Les projets de cette association risquent de ne pas voir le jour. Elle n'a pas encore reçu le récépissé d'autorisation pour une demande qu'elle a déposée il y a huit mois auprès des autorités à Rabat.



**Houari Boumediene et Hassan II.**

ce que des victimes de ce crime humanitaire ont décidé de sortir de leur silence. Mohamed El Herouachi a ainsi créé en juillet 2005 à Nador l'Association de Défense des Marocains victimes des expulsions d'Algérie. Le 8 mars 2007, au nom de son association, il a adressé au secrétaire général de l'Onu, Ban Ki-moon, une lettre où il réclame la création d'une commission internationale d'enquête sur les agissements de l'Etat algérien. Miloud Chaouch lui emboîte le pas.

Le président de l'Association des Marocains victimes d'expulsion illégale d'Algérie en 1976, née en juillet 2006

D'ailleurs, ses responsables envisagent de recourir aux tribunaux pour faire valoir leurs droits et activer la procédure. Si Houari Boumediene est mort (1978), ses proches collaborateurs sont encore vivants, dont l'actuel président algérien, Abdelaziz Bouteflika, à l'époque ministre des Affaires étrangères. Les survivants parmi les coupables ne peuvent rester impunis. Les 45.000 familles expulsées en 1975 sont, pour la plupart, dans la souffrance et la misère. Khamessa et les autres vivent avec une plaie béante. Quand se refermera-t-elle? □

**Loubna Bernichi**